



COMPTE-RENDU Séance du Conseil Municipal du 15 janvier 2021

Présents : Mmes MARCETEAU, ARCHAMBAULT, SOL-EVRARD, GROS, MONDARY, DE RIVASSON et MM. DELOMPRE, MARCETEAU, SEEGERS, MICHIELS, GRANET

Excusés : Mme NICOT et MM. DUGAS, PIVETEAU, GOURBILLE

Pouvoirs : Mme NICOT donne pouvoir à Mme MONDARY, M. PIVETEAU donne pouvoir à M GRANET

Secrétaire de séance : M DELOMPRE

Demande d'ajout de 3 points :

- Salle des fêtes : Validation devis de l'architecte
- Etalement des loyers impayés de Paris
- Prolongation convention du Pôle santé pour les agents

1. Approbation PV séance précédente

VOTE : 13 pour

2. Renouvellement assurance personnel - CNP

Le contrat d'assurance permet à la collectivité employeur de s'assurer pour les risques demeurant à sa charge et concernant ses agents. Calculé sur un pourcentage des salaires, cela représentait 4500 € l'année dernière. Il est proposé le renouvellement du contrat.

VOTE : 13 pour.

3. Modification des statuts RDE24

La commune de Saint Léon sur l'Isle souhaite adhérer à la régie de l'eau (RDE24). Les communes adhérentes, dont Miallet, doivent valider cette entrée.

VOTE : 13 pour.

4. Prolongation convention du pôle santé

Le pôle santé sécurité au travail accompagne les collectivités sur la politique de prévention santé et sécurité au travail – (travail sur le document unique par exemple). Il est proposé le renouvellement de la convention.

VOTE : 13 pour.

5. Cité Découverte Nature

Madame le maire rappelle que la Cité a été fermée en 2018 par la Communauté de Communes qui y exerçait depuis 2013 la compétence Tourisme. Le bâtiment est propriété de la commune de Miallet. La garderie périscolaire est actuellement installée dans une des salles de ce bâtiment pendant la période de la crise sanitaire. Le contenu de cette salle, propriété de la commune et surtout de l'Association Découverte Nature (ADN) a été déplacé par les agents de la Communauté de Communes Périgord Limousin.

L'association CNPV a répondu à divers appels à projets liés à l'insertion professionnelle lancés par l'Etat, la Région et le Département. Les projets ont tous été retenus. L'association, pour mener à

bien ses objectifs a besoin d'espaces. Elle souhaiterait créer une « Maison de la Transition Ecologique et de l'Insertion », dont un pôle formation dans le bâtiment de la Cité Découverte Nature avec une éventuelle extension sur un bâtiment arrière et disposer de terrain pour une activité de maraîchage. Le projet a déjà été présenté aux élus.

Il est proposé de valider cette demande.

Une convention va être rédigée. Reste à caler les aspects financiers (loyers calculés en fonction des surfaces). Il faudra déménager soigneusement le contenu de la salle de la Cité, en concertation avec le président de l'ADN. Enfin, il est proposé qu'un groupe se charge du suivi et de l'accompagnement du projet.

Mme Mondary, porteuse du pouvoir de Mme Nicot fait part du questionnement de cette dernière par rapport au brassage des publics dont enfants notamment à la cantine. Me le maire explique que les employés de l'Association ne prendront pas leurs repas dans le réfectoire.

VOTE : 1 abstention et 12 pour.

6. Facturation du mur de La Couchie

Des travaux ont été réalisés sur le mur de soutènement privé pour éviter tout danger sur la chaussée. Des rencontres ont eu lieu avec les héritiers (succession en cours), un courrier en AR est resté sans réaction. Il est donc proposé de demander le remboursement des frais au notaire (10 546.07 €) lors de la finalisation de la succession.

VOTE : 13 pour.

7. Etalement des loyers de Paris

La commune a hérité d'un appartement à Paris (loyer 48). Le montant des impayés se monte à 12 000 € environ.

La trésorerie demande la validation du Conseil municipal pour permettre le paiement étalé des loyers.

VOTE : 13 pour

8. Vote slogan site internet

De nombreuses propositions ont été faites. 5 ont été retenues par la commission communication. M Seegers, pour la commission, rappelle les éléments de contexte sur les choix. Le slogan apparaîtra en haut de la page d'accueil sous le nom de Miallet. Réalisation d'un vote : « Au cœur de la nature, la nature au cœur » est retenu (45 voix).

9. Salle des fêtes : validation devis

Un diagnostic complet a été réalisé sur le bâtiment. Il n'y a ni plomb ni termites. Peut-être des capricornes. Des prélèvements ont été réalisés au niveau de la scène car présence potentielle d'amiante.

Au vu du montant des travaux de rénovation, il faut passer par un maître d'œuvre. Le montant estimé de cette prestation est de 39 360 € (8 % de la facturation) . Il réalise l'appel d'offre, le suivi. Des subventions pourront et devront être demandées. Il est proposé de valider le devis du maître d'oeuvre, M Demars .

VOTE : 13 pour.

10. Adhésion groupement de commande voirie

De nombreuses communes se retrouvent dans la même démarche que Miallet pour l'adressage.

Il est possible de passer commande ensemble les panneaux et plaques. Il est proposé une adhésion de principe.

VOTE : 13 pour.

11. Mise en place de groupes de travail (barrage, maison d'accueil)

Proposition de 2 groupes de travail : barrage, maison pour personnes âgées. Volonté de mixer les commissions pour faire avancer le sujet de vision complète. Barrage : Marceteau P., Sol-Evrard E., Seegers H., réflexion d'une personne extérieure au conseil ; Maison personnes âgées : Sol-Evrard E., Granet J-C, Archambault S., Marceteau D. et 2 personnes de Miallet.

12. Projet éolien : Recours ABO Wind

Il y a bien eu un recours de la société ABO Wind suite au refus d'autorisation d'exploiter donné par le préfet le 28 octobre 2020. A ce jour, on ne connaît pas le contenu du recours. Me le maire propose afin d'être en cohérence avec la position de la commune depuis 2015 une démarche pour soutenir l'arrêté du Préfet.

VOTE : 13 pour.

13. Informations

- * Ressources Humaines : Avancement de grade pour les titulaires. Présentation du système.
- * Le docteur Porta quitte Miallet. Il rejoint la maison médicale de Mareuil. Echange avec la commune de St Saud Lacoussière sur la possibilité de partage de la recherche. Rencontre prévue.
- * Rencontre avec le Préfet : demande d'intervention auprès des personnes âgées pour tout mettre en œuvre sur le sujet de la vaccination.
- * Protocole sanitaire pour la cantine : local de la salle des fêtes pour déjeuner.
- * Pas de cérémonie des vœux pour raison de Covid 19.
- * Devis en cours pour l'accessibilité de la mairie. Idem pour la petite grange ;

14. Questions diverses

- * Arbre Avenue de Limoges. Les branches tombent sur la voie publique. Courrier AR envoyé

La séance est levée à 22h10